

FORMATION AE

ANIMATEUR D'ÉQUITATION

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les candidats qui souhaitent intégrer et suivre le cursus de cette formation doivent :

- Envoyer le dossier d'inscription et les pièces justificatives (Tarif des tests de sélection 60€).
- Présenter et satisfaire à toutes les épreuves et réussir des tests de sélection.

Dates à retenir : (3 possibilités) *

Tests de sélection : 18/04/2026

Date limite dépôt des dossiers : 12/04/2026

Une convocation sera adressée à tous les candidats inscrits pour le 14/04/2026)

Positionnement : 24/04/2026

Début de la formation le 07/09/2026

Ou

Tests de sélection : 23/05/2026

Date limite dépôt des dossiers : 17/05/2026

Une convocation sera adressée à tous les candidats inscrits pour le 19/05/2026)

Positionnement : 29/05/2026

Début de la formation le 07/09/2026

Ou

Tests de sélection : 04/07/2026

Date limite dépôt des dossiers : 28/06/2026

Une convocation sera adressée à tous les candidats inscrits pour le 30/06/2026)

Positionnement : 10/07/2026

Début de la formation le 07/09/2026

* En dehors de ces journées et en fonction des cas individuels et des places vacantes,
d'autres dates peuvent être aménagées sur rendez-vous et ce, jusqu'à fin décembre 2026.

Déroulement des sélections :

Les sélections se déroulent sur une journée avec :

- Des tests techniques à cheval
Reprise de dressage « Club 2 Grand Prix » + parcours de CSO
(Possibilité de venir avec son cheval /poney personnel, possibilité d'un box sur place)
- Un entretien de motivation sur le projet professionnel et sur le financement de la formation et la recherche de tuteurs **labélisés EFE**.
- Une production écrite relative à un sujet de culture générale en lien avec le champ de la filière équestre.

Avant les tests de sélection il est fortement conseillé de prendre contact avec des centres équestres susceptibles de vous accueillir en stage par la suite.

A l'issue de ces tests nous procèderons au positionnement et allègements éventuels prévus par la réglementation.

Stages de préparation :

- Afin de préparer au mieux les tests de sélection, nous proposons des journées de préparation payantes, facultatives, sur inscription et sur rendez-vous. (Tarif du stage : 65 €/ journée)

Parcours proposés :

- La formation « continue » se déroulera sur une période de 10 mois (du 07 septembre 2026 au 30 juin 2027), en alternance (2 jours en centre de formation / 3 jours en entreprise)
- La formation par « apprentissage » se déroulera sur une période de 12 à 24 mois, en alternance (2 jours en centre de formation / 3 jours en entreprise) en parallèle de la formation « continue »
- Pour les personnes en situation de handicap compatible avec la poursuite de la formation, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

« Notice » Tests de Sélection : Animateur d'Equitation

Conditions d'inscription :

- Avoir 16 ans révolus.
- Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ;

Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.

Lorsque la formation se déroule en apprentissage sur une durée supérieure ou égale à 2 ans : Galop 4 de cavalier ou de pleine nature

- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou en cours (obligatoire au premier jour de formation)
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Être titulaire d'une licence fédérale de compétition « club » à jour.
- Être en possession d'un certificat médical de non-contre-indications à la pratique et à l'enseignement de l'équitation y compris en compétition.
- Si possible une petite expérience dans l'animation et la compétition, mais surtout avec un projet professionnel concret.

Dates :

- Tests de sélection : 18/04 ou 23/05 ou 04/07/2026

La Direction de la Formation vous adressera une convocation aux tests, (Sélection et Positionnement) en vous précisant les dates effectives en fonction du nombre de candidats.

Le texte de la reprise de dressage, support du test technique, se trouve en annexe et est disponible sur ffe.com

Restauration et hébergement :

Pas de restauration ni hébergement sur place mais diverses possibilités à proximité et pique-nique sur place possible.

Frais d'inscription aux tests de sélection :

60 € TTC Sélection Formation AE au Centre Equestre de Crémancy
(Joindre le règlement au dossier d'inscription)

Financement de la formation :

- Coût total en formation professionnelle « continue » : 4 500 € pour 10 mois
- Coût total en formation par « apprentissage » : (*à venir*) pour 12 mois pris en charge par OCAPIAT et les financements obtenus par le CFA de la FFE. (Le reste à charge pour l'apprenti est donc nul).

Ce tarif comprend les couts pédagogiques de préparation aux différents BC et les frais d'examens. Au cas où le stagiaire utilise un cheval personnel, les frais de pension sont à définir avec le responsable de formations. Restent à la charge du stagiaire : ses déplacements personnels, de restauration, d'hébergement, de licence FFE, de compétitions etc...

La formation AE est ouverte aux stagiaires, différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Cette formation est éligible au CPF et au financement Pôle Emploi.

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait de ce dossier de candidature.
Le dossier de candidature est à retourner COMPLET par courrier ou par mail
Au plus tard 10 jours avant la date des tests de sélection.



Dossier inscription Animateur d'Équitation

Session 2026/2027

(A retourner au plus tard 10 jours avant la date des tests de sélection)

Rue de Paris
02650 Crémancy
Tel : 03 23 71 98 02
Mail : bertinjerome@neuf.fr
Web : www.centre-equestre-chateau-thierry.fr
N° SIRET : 478 146 343 00015
N° de déclaration ffe : 2020AE119
« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 02 01529 02 auprès du préfet de région HAUTS-DE FRANCE ».

(Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente)

ETAT CIVIL :

Monsieur / Madame / Mademoiselle *

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Né(e) le :/...../..... à Dpt :.....

Situation familiale : célibataire - marié(e) - vie maritale séparé – veuf *

Enfants à charge :

N° de sécurité sociale ou MSA :

Responsabilité civile : compagnie

N° de contrat :

Etes-vous en situation de handicap* ? OUI NON

* Entourer la bonne réponse

PARCOURS SCOLAIRE :

Dernière année de scolarité : Classe : Diplôme obtenu :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

Année, lieu, nature et type (emploi, bénévolat, saisonnier) :

.....
.....
.....
.....

NIVEAU EQUESTRE :

Brevet fédéral (le plus élevé) :

Licence fédérale N°

Disciplines pratiquées

CSO : pratique / compétition* (catégorie : Club / Amateur / Pro) *

Dressage : pratique / compétition* (catégorie : Club / Amateur / Pro) *

CCE : pratique / compétition* (catégorie : Club / Amateur / Pro) *

Autre : pratique / compétition* (Club / Amateur / Pro) *

Nom du club où vous montez actuellement :

* Entourer la bonne réponse

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les stagiaires sont assurés par le Centre équestre de Crémancy durant leur formation :

- Responsabilité civile, pour les dommages causés à autrui dont ils seraient responsables dans le cadre de leur formation.
- Individuelle accident, pour les dommages qu'il se causerait à lui-même ou dont il serait la victime dans le cadre des activités de formation.

Les stagiaires doivent s'assurer par eux même en :

- Assurance sociale (maladie et accident de la vie privé).
- Complémentaire santé et accident si les garanties proposées par l'assurance du Centre Equestre leur semblent insuffisantes.
- Responsabilité civile pour tous les cas où leur responsabilité personnelle pourrait être engagée.

DEMANDE D'INSCRIPTION :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente
 - que les renseignements fournis dans mon dossier de candidature sont sincères et véritables
 - solliciter mon inscription aux tests de sélection organisés par le Centre Equestre de Crémancy
- le ... / ... / 26 pour l'accès au stage de positionnement et à la formation AE pour la session
2026/2027.

Je m'engage à payer les frais pédagogiques de la formation restant à ma charge.

Fait à :

Le

Signature du candidat

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Conditions Générales de Vente – Tests de sélection

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le centre équestre de Crémancy et le cocontractant aux tests de sélection : elles déterminent ainsi les conditions d'inscription et de réalisation des tests de sélection. A ce titre, et sauf dérogation, elles s'appliquent à tous les tests de sélection dispensés par le Centre équestre de Crémancy.

Article 1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

1.1. Fiche d'inscription : Pour s'inscrire aux tests de sélection de la formation souhaitée, le cocontractant a obtenu le dossier de candidature composé des présentes conditions générales et de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier. Il appartient au cocontractant de remplir lisiblement le dossier de candidature, de le signer et de l'adresser ensuite au Centre équestre de Crémancy. Il joint à son envoi l'intégralité des pièces nécessaires à la constitution de son dossier avant la date limite d'inscription. La signature du dossier de candidature vaut acceptation des présentes conditions générales de vente et engagement contractuel.

1.2. Convocation : A réception du dossier de candidature complet et à l'issue de la date limite d'inscription, le Centre équestre de Crémancy adresse une convocation au cocontractant.

Article 2. CONDITIONS TARIFAIRES

2.1. Tarifs des tests de sélection : Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de l'inscription. Les tests de sélection sont rattachés à une formation professionnelle, ils sont exonérés de TVA.

2.2. Modalités de paiement : Le prix des tests de sélection et des prestations rattachées (boxes...) est dû au premier jour de la prestation, y compris en cas d'abandon en cours de test. Le paiement sera effectué à réception de la facture. Le Centre équestre de Crémancy envoie une facture au cocontractant.

2.3. Financement de la formation : Les tests de sélection ne font pas partie du dispositif de formation professionnelle continue, ils ne peuvent être pris en charge par un organisme financeur. Le cocontractant est redevable de l'intégralité du coût des tests qui lui est facturé.

Article 3. DELAI DE RETRACTATION

Une fois le dossier de candidature envoyé au Centre équestre de Crémancy, le cocontractant dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe le Centre équestre de Crémancy par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception.

Article 4. NON REALISATION DES TESTS DE SELECTION

Si le test de sélection ne peut être réalisé dans son intégralité, l'inscription aux tests est résiliée dans les conditions décrites ci-après.

4.1. Annulation du fait du cocontractant : Le cocontractant qui souhaite annuler sa participation au-delà du délai de rétractation doit en informer le Centre équestre de Crémancy par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception. L'annulation est possible dans les conditions suivantes : - toute demande d'annulation reçue par le Centre équestre de Crémancy plus de 7 jours ouvrés avant le début des tests de sélection n'entraîne aucune facturation. - toute demande d'annulation reçue par le Centre équestre de Crémancy de 7 à 3 jours ouvrés avant le début des tests de sélection entraîne une facturation de 75% du montant des tests. Toute demande d'annulation reçue par le Centre équestre de Crémancy moins de 3 jours ouvrés avant le début des tests de sélection entraîne une facturation de 100% du montant des tests. L'absence aux tests de sélection sans annulation préalable entraînera la facturation de l'intégralité des tests de sélection

4.2. Annulation du fait du Centre équestre de Crémancy : Il est convenu que faute de réalisation totale ou partielle des tests de sélection indépendante du cocontractant, le Centre équestre de Crémancy propose un report des tests ou un remboursement au cocontractant des sommes indûment perçues. Le Centre équestre de Crémancy a la possibilité d'annuler les tests de sélection dans un délai de 4 jours ouvrables avant le commencement des tests si le nombre d'inscription est insuffisant. Dans ce cas, le Centre équestre de Crémancy adresse un courriel actant de la résiliation des tests de sélection ainsi qu'un descriptif des éventuelles modalités de report.

Article 5. REMPLACEMENT ET REPORT D'INSCRIPTION

Le report d'inscription est admis d'une session à une autre dans la limite des places disponibles. Le cocontractant effectue sa demande par un courrier recommandé avec accusé de réception, le Centre équestre de Crémancy confirme ou non la possibilité de report par écrit dans un délai raisonnable.

Article 6. REALISATION DES TESTS DE SELECTION

Les modalités particulières de réalisation des tests de sélection sont détaillées dans le programme. Seule l'admission ou non en formation est communiquée par écrit à l'issue des tests de sélection.

Article 7. ASSURANCES

Pour tout test de sélection, le cocontractant doit fournir son attestation en responsabilité civile. Il est informé qu'il a la possibilité de souscrire auprès de la compagnie de son choix une assurance complémentaire couvrant les dommages corporels qu'il pourrait subir.

Article 8. DISPOSITIONS DIVERSES

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, le cocontractant peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur diffusion à des tiers. Le droit d'accès s'exerce par écrit (mail ou postal) auprès du service juridique de l'établissement.

Article 9. REGLEMENT DES LITIGES

Toute contestation fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, en cas de litiges la juridiction compétente sera celle du siège du défendeur.

Signature du candidat

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ANNEXE 2026



Dressage Club 2 Grand Prix

Reprise à présenter sur un rectangle de 60 x 20 (ou 40 x 20). - Filet simple ou bride* - Gogue autorisé - Eperons autorisés - Cravache autorisée en préparatoire uniquement

Classement en Points
Juge C:
Juge H:
Juge M:
Juge B:
Juge E:

Total	Classement en %
	Soit.....%.

Version 12/09/2024

CONCOURS DE:	Date:	JUGE:
N°: (M., Mme.):	Poney/Cheval:	

Fig.	MOUVEMENTS	IDEES DIRECTRICES	Note 0 à 10	Coef.	OBSERVATIONS
1	A Entrée au trot de travail X Arrêt progressif. Immobilité. Salut. XC Rompre au trot de travail.	Rectitude, fluidité des transitions, immobilité durant le temps du salut. Les 4 pieds sont au sol pendant l'arrêt. Départ franc sur une demande discrète du cavalier		1	
2	C Piste à main gauche HS Trot de travail S Cercle à gauche de 12 m	Maintien du mouvement en avant et foulées stables et régulières. Encolure en léger pli interne dans le coin et sur le cercle. Attitude stable, le contact est constant sur les 2 rênes. La taille du cercle		1	
3	SF Changement de main obtenir quelques foulées de développement (trot enlevé autorisé) FA Trot de travail	Activité et augmentation de la taille des foulées. La cadence reste contrôlée. L'attitude est stable, le contact constant sur les 2 rênes. Le passage du coin en F		1	
4	A Doubler entre L Cession à la jambe droite. et X Rejoindre la piste entre S et H	Rectitude sur le doubler et qualité du tracé en A. Maintien du mouvement en avant et foulées stables et constantes. Attitude stable et contact constant sur les 2 rênes. Le cheval se déplace parallèlement au grand côté, le corps droit.		1	
5	HCMR Trot de travail R Cercle de 12 m	Maintien du mouvement en avant et foulées stables et régulières. L'encolure est en léger pli interne dans le coin et sur le cercle. L'attitude est stable, le contact est constant sur les 2 rênes. La taille du cercle		1	
6	RK Changement de main obtenir quelques foulées de développement (trot enlevé autorisé) KA Trot de travail	Activité et augmentation de la taille des foulées. La cadence reste contrôlée. L'attitude est stable, le contact constant sur les 2 rênes. Le passage du coin en K		1	
7	A Doubler entre L Cession à la jambe gauche. et X Rejoindre la piste entre R et M	Rectitude sur le doubler et qualité du tracé en A. Maintien du mouvement en avant et foulées stables et constantes. Attitude stable et contact constant sur les 2 rênes. Le cheval se déplace parallèlement au grand côté, le corps droit.		1	
8	MC Trot de travail CH Pas moyen	Le rythme des allures. Aisance et fluidité du passage au pas. Encolure en pli interne dans les coins		1	
9	HSP Pas allongé	Le rythme du pas, l'attitude dépliée vers le contact. La modification d'amplitude		1	
10	P Pas moyen entre P Départ au trot de travail et F	Le rythme des allures. Départ au trot franc et net sur une demande discrète de son cavalier		1	
11	A Départ au galop de travail à droite AK Galop de travail	Franchise du départ. Le rythme de l'allure et la stabilité de l'attitude dans le départ. Le cavalier garde le contrôle du galop ensuite		1	
12	KXH Ligne courbe passant par X (jusqu'à la ligne du 1/4 sur 40x20)	Le rythme de l'allure, la stabilité et la régularité des foulées. L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes. Le tracé est contrôlé. Le cheval est droit		1	
13	HCM Galop de travail MB Galop de travail (galoper droit)	Le rythme de l'allure. Le cheval/poney maintient le mouvement en avant et montre des foulées stables et régulières. L'encolure est droite ou avec un léger pli interne.		1	
14	B Cercle à droite de 15 m	Maintien d'un léger pli interne. Maintien du mouvement en avant, tout en gardant le contrôle du galop. Les foulées sont constantes. L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes		1	

ANNEXE 2026

15	BK Changement de main vers L Transition au trot de travail	Fluidité de la transition au trot.Les foulées sont stables et régulières après la transition.L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes.Le contrôle du tracé (rectitude)		1	
16	KA Trot de travail A Départ au galop de travail à gauche AF Galop de travail	La passage du coin. Franchise du départ.Le rythme de l'allure et la stabilité de l'attitude dans le départ. Le cavalier garde le contrôle du galop ensuite		1	
17	FXM Ligne courbe passant par X (jusqu'à la ligne du 1/4 sur 40x20)	Le rythme de l'allure, la stabilité et la régularité des foulées.L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes.Le tracé est contrôlé.Le cheval est droit		1	
18	MCH Galop de travail HE Galop de travail (galoper droit)	Le rythme de l'allure. Le cheval/poney maintient le mouvement en avant et montre des foulées stables et régulières.L'encolure est droite ou avec un léger pli interne.		1	
19	E Cercle à gauche de 15 m	Maintien d'un léger pli interne.Maintien du mouvement en avant, tout en gardant le contrôle du galop.Les foulées sont constantes.L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes.		1	
20	EF Changement de main vers L Transition au trot de travail FA Trot de travail	Fluidité de la transition au trot.Les foulées sont stables et régulières après la transition. L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes.Le contrôle du tracé (rectitude) et le passage du coin		1	
21	A Doubler AI Trot de travail	Le cheval/poney maintient le mouvement en avant et montre des foulées stables et constantes. L'attitude est stable et le contact est constant sur les 2 rênes.Rectitude		1	
22	I Arrêt progressif. Immobilité. Salut	Le cheval / poney est droit, la transition est fluide. Le cheval/poney reste immobile durant le temps du salut. Les 4 pieds sont au sol.		1	
	Quitter la piste au pas libre, les rênes longues.				
TOTAL/220:				Commentaires	
NOTES D'ENSEMBLE					
1	Allures (Conformité de chacune des 3 allures :Le cheval/poney est actif, le rythme de chaque allure est correct, le cheval/poney montre des foulées stables et régulières, exemptes de dissymétrie)			1	
2	Impulsion (Le cheval / poney se porte en avant sans déborder son cavalier - Les transitions sont faciles - L'équilibre est contrôlé)			1	
3	Disponibilité (Cheval / poney sur la main - Contact constant, stable et visiblement agréable entre les mains du cavalier et la bouche du cheval - Acceptation et bonne exécution des mouvements demandés - Si enrênement, celui ci est correctement ajusté)			2	
4	Position, emploi des aides (Buste vertical - Coudes semi-fléchis, liant, mains ensemble et devant - Assiette et liant - Jambes descendues - Stabilité et discrétion des aides - Actions de mains vers la bouche du cheval et non vers l'arrière)			2	
5	Tracé, passage des coins (Le tracé des mouvements est respecté.La piste est respectée entre les mouvements - Encolure en pli interne dans les coins - Le tracé des coins est contrôlé.Les transitions sont réalisées de manière précise, aux repères).			2	
Total/300.....pts					
POINTS DE PENALITE EVENTUELLES A DEDUIRE					
Points de pénalité.....pts (10 maximum)					
TOTAL POINTS =pts Conversion en pourcentage soit% POURCENTAGE EVENTUEL A DEDUIRE pour erreur ou omission					
1er fois (-1%) ; 2e fois (-1%) ; 3e fois (Elimination).....% (2 maximum)					
Pourcentage éventuel à déduire pour défaut d'harnachement ou embouchure.....% (5 maximum)					
POURCENTAGE FINAL DU PROTOCOLE=.....% + 2 % DE BONUS OBLIGATOIRE POUR MONTE EN FILET SIMPLE (sans enrênement) si le total des juges atteint 67%+.....% (2 maximum)					
Signature du juge					